

(Vidéo) Sorgues, Travaux d'aménagement sur l'avenue d'Avignon



L'avenue d'Avignon, à <u>Sorgues</u> se modernise pour intégrer outre la circulation routière, de nouveaux aménagements dévolus aux piétons et à la pratique du vélo. Les travaux de la troisième phase, qui concernent la section allant du croisement de l'avenue de Gentilly jusqu'au Crédit Agricole, débuteront ce lundi 3 mars 2025 jusqu'au mois de janvier 2026. Cette troisième étape finalisera la rénovation de cette artère principale en intégrant des aménagements permettant d'améliorer la circulation des automobilistes, cyclistes et piétons. Un soin particulier sera apporté à l'embellissement et à la végétalisation des espaces.

Le chantier se déroulera en 3 périodes Du 3 au 17 mars

Rabotage général de la chaussée. La circulation et le stationnement seront interdits, y compris aux riverains, sur l'avenue d'Avignon, entre la rue Denis Soulier et la rue Saint-Hubert.

Durant cette période, ceux-ci seront invités à garer leurs véhicules sur les parkings les plus proches : places Charles de Gaulle et Dis Iero, Boulodrome. Une déviation sera mise en place par l'avenue du 19 mars 1962 et par l'avenue Gentilly.

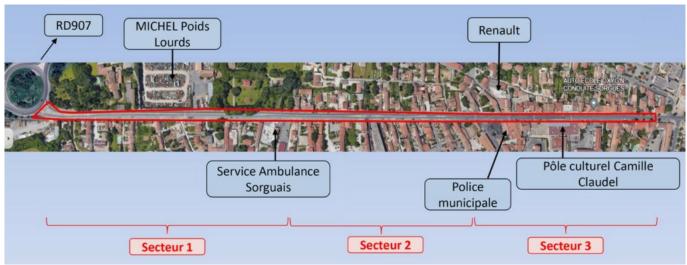
Du 17 mars à octobre

Création de tranchées pour les réseaux. Réouverture de la circulation en sens unique dans le sens sortant : intersections avenue Saint-Hubert et avenue Gentilly. Réouverture des places de stationnement





longitudinales sur l'avenue d'Avignon, entre le Crédit Agricole et l'avenue Gentilly. Mise en sens unique de la rue Denis Soulier, dans le sens sortant vers l'avenue d'Avignon.



Copyright Ville de Sorgues

Octobre 2025 à janvier 2026

Voirie de surface et espaces verts. La circulation sera adaptée en fonction de l'avancée des travaux. Les services municipaux, les commerçants et artisans, les agences et les professions libérales situés sur l'emprise du chantier resteront ouverts et accessibles durant les travaux.

En savoir plus

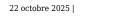
Le chantier a débuté en juillet 2024 pour une durée de 18 mois et a pour objet d'améliorer la qualité environnementale de l'avenue avec la plantation de 70 arbres, arbustes et végétaux. Elle sera également rythmée d'îlots de fraîcheur, d'une esplanade centrale et de revêtements clairs et drainants.

Le parvis du pôle culturel Camille Claudel

Dans un même temps le parvis du pôle culturel Camille Claudel sera revu avec l'installation de mobilier urbain et l'enfouissement des réseaux aériens. Les cheminements piétons seront sécurisés ainsi que les pistes cyclables à double sens, offrant une étape supplémentaire dans la liaison verte, entre la voie des papes et la gare Sncf, liaison qui sera achevée n 2026 avec l'aménagement de l'avenue de Gentilly.

Sécuriser l'avenue

Celle-ci sera sécurisée par la mise en place de plateaux routiers permettant de réduire la vitesse des voitures, les arrêts de bus seront remis aux normes ainsi que les réseaux d'eau potable et des eaux usées. Enfin, 30 nouvelles places de stationnement participeront à fluidifier la circulation, notamment par la suppression des feux du carrefour de Gentilly et la création d'un dépose minute devant le pôle culturel.





Le Min d'Avignon se végétalise pour s'armer contre le réchauffement climatique



Déjà reconnu 'Parc engagé' pour ses projets en faveur de l'environnement, le Marché d'intérêt national (Min) d'Avignon compte désormais se végétaliser afin de créer des îlots de fraîcheur et ainsi, s'armer contre le réchauffement climatique.

Le Min d'Avignon compte près de 140 entreprises installées sur 25 hectares. Le pôle économique poursuit sa dynamique de projets pour l'environnement et la biodiversité avec un Plan de végétalisation et désimperméabilisation sous l'impulsion de la Ville d'Avignon qui a lancé son Plan local pour le climat en juin dernier. « Pleinement mobilisée pour la défense du tissu économique local et l'attractivité de la ville, je suis ravie de pouvoir relier à cet enjeu majeur, notre engagement pour une ville Nature et éco-



responsable », a déclaré Cécile Helle, maire d'Avignon.

Ce Plan, qui va se déployer sur les trois prochaines années pour un budget total de 150 000€, prévoit donc la plantation de plusieurs dizaines d'arbres et arbustes, mais également le remplacement du bitumes par des solutions alternatives qui permettraient d'introduire davantage la nature, afin de créer des îlots de fraîcheur et s'armer contre le réchauffement climatique. La végétalisation urbaine permet de faciliter la dispersion des polluants atmosphériques et de rafraîchir la ville.

Une transition vers un 'Eco Min'

Ce Plan de végétalisation et désimperméabilisation du Min d'Avignon s'inscrit dans une volonté plus large d'engager une transition environnementale et énergétique. De nombreuses actions ont déjà été mises en place tells que le renforcement du tri des déchets, la sensibilisation des entreprises du Min à la sobriété énergétique. Le tri des biodéchets et la végétalisation du Min s'ajouteront bientôt à ces actions, ainsi que des sources d'énergies renouvelables comme des bornes pour véhicules électriques et des panneaux solaires dans le futur.

Ces actions déjà engagées ont déjà été récompensées par l'Etat et la Région Sud qui ont reconnu le Min d'Avignon comme 'Parc Engagé'. Une distinction que la ville d'Avignon compte bien garder et pousser encore plus loin, notamment grâce à l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav) qui aidera le Min dans ses réflexions sur la désimperméabilisation et la végétalisation de son site en 2023. Les premières plantations ont été effectué symboliquement lors de l'annonce du Plan au début du mois de décembre, et elles se poursuivront au second semestre de l'année prochaine.

V.A.

Avignon : des coins de fraîcheur dans la ville

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



Les îlots de fraicheur font leur grand retour dans la cité des papes pour la 3ème année consécutive. Avec les températures caniculaires qui ont frappé le Vaucluse ces derniers jours, notamment en ville où la chaleur est décuplée, ces deux dispositifs sont les bienvenus!

Comme <u>l'année dernière</u>, les deux îlots sont installés au Parc Colette et Avenue de la Croix des Oiseaux. Ils sont accessibles tous les jours dès aujourd'hui et sont dotés d'un système de brumisation qui s'active dès lors qu'on appuie sur le bouton. Le dispositif installé au Parc Colette est en accès libre 11h à 21h et celui de l'Avenue de la Croix des Oiseaux de 11h à 22h. Ces points de fraîcheur sont recensés aux côtés de tous les points d'eau et d'ombrage de la cité des papes sur <u>la carte interactive de la ville d'Avignon</u>.

De plus, la société Suez a créé une application gratuite, pour l'ensemble de ses filiales dont <u>Eau Grand Avignon</u>, nommée 'MonEau' afin de trouver des points d'eau où remplir sa gourde librement. L'application est disponible sur Android et IOS. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur <u>Google Play</u> ou <u>App Store</u>, ou de flasher l'un des QR codes ci-dessous.





V.A.

Eau Grand Avignon : Réinstallation de deux kiosques îlots de fraîcheur

Alors que la température grimpe, Eau Grand Avignon, la société dédiée au service de l'eau pour la Communauté d'agglomération du Grand Avignon installe les kiosques dotés de brumisateurs appelés 'îlots de fraîcheur' à Avignon, au parc Colette, avenue Eisenhower et avenue de la Croix aux oiseaux.

Ces dispositifs démontables munis d'asperseurs proposent, à la demande, une légère brumisation du corps permettant aux avignonnais comme aux estivants de mieux supporter les fortes chaleurs en cœur de ville. La consommation serait de 10 litres d'eau par mois. L'an dernier les deux premiers kiosques-brumisateurs d'eau avaient été installés square Agricol Perdiguier, dans l'intramuros d'Avignon et avenue Eisenhower au parc Colette. L'été dernier également, Joël Guin, le président du Grand Avignon, avait évoqué l'achat d'un troisième dispositif. Le kiosque-brumisateur installé l'an passé au square Agricol Perdiguier, ne l'a pas encore été, cette année. Enfin, une carte répertorie, à l'aide de capteurs ponctuant la ville, les températures enregistrées tout au long de l'année, renseignant efficacement sur les îlots les plus chauds –allant jusqu'à plus de 50°- et les plus frais. Cette carte détenue au Grand Avignon, pourra sans doute permettre de mieux prendre en compte et traiter la chaleur en zone urbaine.

M.H.

